

Grille de référence commune pour l'attribution trimestrielle de la note de vie scolaire

NON ET PRENOM DE L'ELEVE:

		Barème	Elève		
			1 ^{er} trim,	2 ^e trim,	3 ^e trim,
ASSIDUITE		10			
Absences non justifiées (<i>aucun motif fourni ou motif fourni non recevable</i>)	>4/mois	-2			
	>10/mois	-4			
Retards (<i>retards à l'arrivée dans l'établissement ou retards en cours pendant la journée</i>)	Occasionnels	-1			
	Fréquents	-2			
	Très fréquents	-3			
Non respects des délais pour la remise de devoirs ou de documents liés à la scolarité (carnet de correspondance, fiche d'orientation, etc,	Occasionnels	-1			
	Fréquents	-2			
	Très fréquents	-3			
		Total	/10	/10	/10
RESPECT DES AUTRES DISPOSITIONS DU REGLEMENT INTERIEUR		10			
Manquements envers les adultes (<i>violences physiques ou verbales, insolences, attitudes agressives ou provocantes, tenues ou propos incorrects, etc,,</i>	Occasionnels	-1			
	Fréquents	-2			
	Très fréquents	-3			
Manquements envers les camarades (<i>violences physiques ou verbales, brimades, etc,</i>	Occasionnels	-1			
	Fréquents	-2			
	Très fréquents	-3			
Comportements perturbateurs (<i>bavardages, déplacements inopportuns, jets de projectiles, utilisation de portables et balladeurs, cris, etc,</i>	Occasionnels				
	Fréquents	-1			
	Très fréquents	-2			
Manquements aux autres obligations (<i>défauf de carnet de correspondance, défaut de manuels ou de matériels scolaires, non respect des biens collectifs et de la propreté</i>	Occasionnels				
	Fréquents	-1			
	Très fréquents	-2			
		Total	/10	/10	/10
		Total	/20	/20	/20
PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT ET AUX ACTIVITES		Pts suppl			
Action positive en tant que délégué de classe					
Participation positive aux activités du FSE					
Participation positive aux activités de l'AS					
Solidarité active avec les camarades					
Autre					
OBTENTION DE L'ASSR ET DE L'AFPS		Pts suppl			
Obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière					
Obtention du diplôme de formation aux premiers secours					
		Total points supplémentaires			
		Notes proposées par le professeur principal	/20	/20	/20
		Note arrêtée par le chef d'établissement	/20	/20	/20